Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 013-211301049-20250403-DEL2025_04_10-DE

Publié le 07 04 25

République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 3 avril 2025

Nombre de membres
Afférents : 29
Présents : 20
Qui ont pris au vote : 28

L'an deux mille vingt-cinq et le trois du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaient présents à cette assemblée :
Maxime MARCHAND, Maire,
Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, Mme Elisabeth MARAÏNI, M. Anthony BICCHIERAI, M. Stéphane DETRAY.
Les conseillers municipaux :
Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Patrice THOMAS, M. Jacques SABATIER, M. Francis GENGOUX, Mme Dominique PIGNATEL, Mme Cécile BONNEAU, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, M. Etienne HERPIN, Mme. Christine BEAULIEU, M. Thomas ARDUIN.
Excusés, avaient donné procuration :
M. Serge AMBAN à Mme Christelle BURRIAT,
Mme Julie SAVI à M. Stéphane DETRAY,
Mme Valérie WILLEMART à Mme Elisabeth MARAÏNI,
Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA à M. Alain LEVINSPUHL,
Mme Valérie MASSON-RAGUSA à M. Etienne HERPIN,
Mme Marjolaine CHATONEY à M. Jean-Louis LABOURAYRE,
M. Philippe GALIZZI à Mme Marie-Laure WALTHER,
Mme Anne-Sophie STERBA à Maxime MARCHAND
Absents : M. Bruno CHAIX
A été nommé secrétaire : M. Thomas ARDUIN.

DELIBERATION N°2025-04-10 Nomenclature ACTES 7.1

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération n° 2025-02-04 du 6 février 2025 prenant acte du débat sur le rapport des orientations budgétaires ;
VU le compte de gestion 2024 du comptable public approuvé par délibération n° 2025-04-08 du 3 avril 2025,
Vu le vote du compte administratif 2024 par délibération n°2025-04-09 du 3 avril 2025,

Et après en avoir délibéré,

CONFIRME les résultats 2024 comme suit :

Reports à nouveau + 2 348 842.54 € (fonctionnement-R002-recettes)
+ 700 218.64 € (investissement-R001-recettes)

Le Maire,
Maxime MARCHAND

VOTE :
Pour : UNANIMITE
Contre :
Abstention :

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois
ebb_27_695033281_909874275

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 013-211301049-20250403-DEL2025_04_10-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Bouches-du-Rhône
Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : Stéphane DETRAY

DELIBERATION N° 2025-04-10
Objet : Affectation du résultat

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Le compte administratif 2024 et le compte de gestion 2024 présentent respectivement en section de fonctionnement un excédent cumulé de 2 348 842.54 € et un excédent cumulé en section d'Investissement de 700 218.64 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de confirmer les résultats 2024.